

Mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

ACTUALITÉ

DÉMOCRATIE

Dimanche 11 décembre 2022

Mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n° 2022-11-23/18 en date du 23 novembre 2022, le Conseil Municipal de Vélizy-Villacoublay a défini les modalités de mise à disposition du projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.



Les Véliziens peuvent prendre connaissance du dossier portant sur la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme du 19 décembre 2022 au 25 janvier 2023 à la Mairie aux horaires habituels d'ouverture et en ligne dans les documents ci-dessous :

- [Délibération n° 2022-11-23/18](#)
- [Rapport de présentation de la modification simplifiée](#)
- [Projet de modification du règlement](#)
- [Projet de modification du plan de zonage](#)

Les observations éventuelles peuvent être consignées soit sur le registre d'enquête, soit par voie électronique : modificationsimplifieePLU@velizy-villacoublay.fr

A l'issue de la mise à disposition du projet de modification simplifiée au public, celui-ci sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal au regard du bilan des observations recueillies.

Contact

Service urbanisme

